



## Adhésion saison 2024/2025

### Informations Adhérent :

Adhérent : Contact en cas d'urgence :  
NOM : Nom :  
Prénom : Portable :  
Sexe : F  M  Date de naissance : Code postal Ville :  
Adresse : Portable : Email :  
En cas de mutation, nom de l'ancien club :  
N° de licence FFA :

L'adresse mail est obligatoire pour obtenir une licence. J'autorise l'association à utiliser mon adresse mail pour les communications internes : Oui  Non

Je souhaite que mes coordonnées (adresse mail, n° de téléphone, et adresse postale) ne soient visibles que par l'association : Oui  Non

### Assurances :

(Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du code du sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

• **aux Clubs** : une assurance Responsabilité civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 € TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

• **aux Licenciés** : une assurance Individuelle accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, **incluse dans le coût de la licence**. Possibilité de souscrire une des options complémentaires « individuelle Accident » (option 1 ou 2) Pour souscrire une option complémentaire à l'option de base, rendez-vous sur l'onglet « Assurance » de votre espace licencié sur le site de la FFA.

**Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus.**

### **Adhésions :**

**Par souci d'organisation et de pratique éco-responsable, les bulletins sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : [gresicourant@gmail.com](mailto:gresicourant@gmail.com)**

[gresicourant@gmail.com](mailto:gresicourant@gmail.com)

<http://gresicourant.fr/>

Facebook : [GrésiCourant](#)

Partie réservée au bureau

Règlement effectué :  
Certificat médical conforme :



## Adhésion saison 2024/2025

### **Tarifs Saison 2024-2025 (01/09/2024 au 31/08/2025):**

**Tarif Adhésion Club** : 39 €.

**\*\* Remise exceptionnelle de 28€ à déduire pour les bénévoles des courses Grésicourant de juin 2024.**

Ce tarif permet d'accéder aux activités club en dehors des entrainements CAP/PPG. Il est en complément à un des choix ci-dessous :

- 1. Tarif Adhésion Club + Licence Athlé Running** : 88 €\*\* inclut l'adhésion au club, la licence FFA Athlé Running et l'assurance FFA de base. Ce tarif donne accès à tous les entrainements CAP du club et donne accès aux avantages de la licence FFA Athlé Running (inscription courses facilitée, certificat médical uniquement tous les 3 ans, avantages partners FFA)
- 2. Tarif Adhésion Club + Licence Athlé Running + PPG** : 113 €\*\* inclut l'adhésion au club, la licence FFA Athlé Running, l'accès à la PPG pour la saison 2023/2024.
- 3. Tarif Adhésion Club + Licence Athlé Compétition** : 129 €\*\* inclut l'adhésion au club, la licence FFA Athlé Compétition et l'assurance FFA de base. Ce tarif donne accès à tous les entrainements CAP du club et donne accès aux avantages de la licence FFA Athlé Compétition (participation aux compétitions qualificatives pour les championnats de France FFA, inscription courses facilitée, certificat médical uniquement tous les 3 ans, avantages partners FFA)
- 4. Tarif Adhésion Club + Licence compétition + PPG** : 154 €\*\* inclut l'adhésion au club, la licence FFA Athlé Compétition, l'assurance FFA de base et l'accès à la PPG pour la saison 2023/2024 .
- 5. Tarif Adhésion Club + PPG (carte 10 séances)** : 64 €\*\*. Ce tarif permet d'accéder aux activités club *en dehors des entrainements CAP*, et à 10 séances de PPG. Carte renouvelable à son épuisement. (certificat médical obligatoire)
- 6. Tarif Adhésion Club + PPG (carte à l'année)** : 99€\*\*. Ce tarif permet d'accéder aux activités club *en dehors des entrainements CAP*, et aux séances de PPG tout le long de la saison 2023/2024. (certificat médical obligatoire)

Besoin d'une facture :                      Oui                       Non

### **Règlement : (virement à privilégier)**

- par virement, avec l'IBAN : **FR38 2004 1010 1708 3489 5C02 848**. Merci d'indiquer dans les références/commentaires : « **Adhésion\_Votre\_prénom\_Votre\_NOM** ».

- par chèque, à établir à l'ordre de **Grésicourant Le Versoud**.

L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur disponible sur [gresicourant.fr](http://gresicourant.fr). (Le règlement intérieur est le contrat que vous passez avec le club en adhérant)

Je soussigné, m'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

[gresicourant@gmail.com](mailto:gresicourant@gmail.com)

[http://gresicourant.fr/](http://gresicourant.fr)

Facebook : [GrésiCourant](https://www.facebook.com/Grésicourant)

Partie réservée au bureau

Règlement effectué :

Certificat médical conforme :



## Adhésion saison 2024/2025

### **Certificat médical :**

A compter de cette saison, **le certificat médical n'est plus nécessaire SAUF pour les adhérents PPG seule (choix 5 et 6)**

A contrario, **le licencié devra obligatoirement remplir le Parcours de Prévention Santé (PPS)**, accessible sur le site de la FFA lors du renouvellement de votre licence, ou dans le cas d'une demande de création de licence.

• Dans le cadre d'une demande (ou renouvellement) de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné doit attester avoir rempli le parcours de prévention santé.

• Pour les mineurs : pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

### **Droit à l'image :**

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

- J'accepte l'utilisation de mon image
- Je refuse l'utilisation de mon image

### **Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :**

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète) et sur le site du club sur une page réservée aux adhérents. Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

- J'accepte la transmission des informations
- Je refuse la transmission des informations

**« Je déclare avoir pris conscience de la nécessité de m'engager comme bénévole pour la préparation et la tenue des courses organisées par le club (1<sup>er</sup> décembre et 19 mai) »**

**Date et signature (des parents pour les mineurs) :**



[gresicourant@gmail.com](mailto:gresicourant@gmail.com)

<http://gresicourant.fr/>

Facebook : [GrésiCourant](#)

Partie réservée au bureau

Règlement effectué :  
Certificat médical conforme :



## Adhésion saison 2024/2025

### Séances proposées :

<b>Lundi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Samedi ou dimanche</b>
<b>18h-19h :</b> <b>Prépa.physique,</b> <b>renforcement</b> <b>musculaire</b> <b>Lieu :</b> Salle Polyvalente (salle dance) <b>Resp. :</b> Alexandra	<b>19h-20h15 :</b> <b>fractionné sur piste</b> travail de vitesse. <b>Lieu :</b> Stade Bergès <b>Resp. :</b> Philippe	<b>18h30-20h00 :</b> <b>Préparation trail</b> <b>Lieu :</b> départ Stade Bergès ou extérieur <b>Resp. :</b> Alexandra	<b>9h00 :</b> Des sorties plaine et/ou côtes de 8 à 25 km seront organisées ponctuellement. Nécessité d'avoir le niveau requis par l'organisateur de la sortie <b>Lieu :</b> départ du Versoud ou ailleurs
<b>19h-20h : seuil sur</b> <b>piste</b> Efforts longs de 4 à 20' <b>Lieu :</b> Stade Bergès <b>Resp. :</b> Philippe			

### Dates clés de la saison :

- Samedi 07 septembre 2024 : Forum des Associations
- Mercredi 11 septembre 2024 : Assemblée générale du club
- Jeudi 12 septembre : Reprise des entraînements au stade pour les anciens adhérents
- Lundi 16 septembre : Reprise des entraînements pour tous
- Lundi 16 septembre 2024 : Reprise des séances PPG
- Samedi 30 novembre 2024 : Téléthon
- **Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024 : Crapahut des bédouins organisé par le club**
- Janvier 2025 : Galette des rois Grésicourant
- **Dimanche 19 mai 2025 : Courses Grésicourant, organisées par le club**
- Fin juin 2025 : Soirée conviviale de fin de saison
- Septembre 2025 : Assemblée générale
- 

### Informations vie du club :

Pour les détails de ces événements et tout ce qui concerne la vie du club, rendez-vous sur :

<http://gresicourant.fr/>

Vous trouverez dans la partie « Privé » :

- ✓ Le calendrier des courses auxquelles participent les coureurs du club
- ✓ Les résultats du Grési'Challenge
- ✓ Le trombinoscope (merci d'envoyer une photo d'identité à [gresicourant@gmail.com](mailto:gresicourant@gmail.com))

*N.B. :Si vous n'avez pas encore un identifiant de connexion, contactez-nous pour en créer un !*

## Bonne saison 2024 – 2025 !

[gresicourant@gmail.com](mailto:gresicourant@gmail.com)

<http://gresicourant.fr/>

Facebook : [GrésiCourant](#)

Partie réservée au bureau

Règlement effectué :

Certificat médical conforme :